

**Workplace Safety and Insurance
Appeals Tribunal**

505 University Avenue 7th Floor
Toronto ON M5G 2P2
Tel: (416) 314-8800
Fax: (416) 326-5164
TTY: (416) 212-7035
Toll-free within Ontario:
1-888-618-8846

Web Site: www.wsiat.on.ca

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle
et de l'assurance contre les accidents du travail**

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2
Tél. : (416) 314-8800
Téléc. : (416) 326-5164
ATS : (416) 212-7035
Numéro sans frais dans les limites
de l'Ontario : 1-888-618-8846

Site Web : www.wsiat.on.ca



**TRIBUNAL D'APPEL DE LA SÉCURITÉ
PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES
ACCIDENTS DU TRAVAIL**

Rapport trimestriel de production et d'activité

1^{er} janvier au 31 mars 2018

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés	2
Sommaire de gestion des dossiers	3
Tableaux de production.....	5

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés

En 2017, le Tribunal a porté le nombre de dossiers actifs à 6 032, une réduction de plus de 2 000 dossiers, ou de 26 %, comparativement au début de l'année. Les progrès réalisés à ce titre et la réduction de l'attente avant la première offre de date d'audience au cours de l'année témoignent du travail des décideurs et du personnel du Tribunal, avec l'appui du ministère du Travail et des représentants. Pendant les trois premiers mois de 2018, le nombre de dossiers et les temps de traitement ont continué à s'améliorer.

Tendances positives maintenues en 2018

- Ajout de nouveaux décideurs à l'effectif du Tribunal
- Poursuite de la réduction du nombre de dossiers actifs
- Réduction de l'attente avant la première offre de date d'audience

À quoi s'attendre en 2018

- Accent continu sur la production de décisions motivées
- Harmonisation de l'attente avant les audiences à l'échelle de la province
- Examen et actualisation du processus d'appel, y compris le processus de réexamen

Le Tribunal vous remercie pour votre appui et votre collaboration pendant qu'il s'emploie à réduire l'attente avant l'instruction et le règlement des appels.

Pour toute question au sujet des temps de traitement dans un cas particulier, veuillez vous adresser au centre téléphonique du Tribunal au 416 314-8800.

Les représentants sont priés d'éviter les demandes de report et les désistements de dernière minute. Quand il reçoit suffisamment de préavis, le Tribunal peut réattribuer ses ressources décisionnelles à d'autres dossiers et utiliser efficacement le temps de ses décideurs.

À titre d'organisme de décision ontarien et de dernier niveau d'appel du régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail, le Tribunal se consacre à la prestation de services décisionnels de qualité et à la production de décisions motivées en s'appuyant sur des processus solides conçus et mis en œuvre en conformité avec les règles de justice naturelle.

Sommaire de gestion des dossiers

À la fin du premier trimestre de 2018 (T1-2018), le Tribunal avait 5 465 dossiers actifs, comparativement à 6 032 à la fin de T4-2017.

Intrants

Les intrants se sont chiffrés à 694 au cours de T1-2018 : 562 nouveaux appels interjetés contre des décisions de la Commission et 132 dossiers provenant de la filière des dossiers inactifs. En 2017, les intrants avaient été en moyenne de 809,5 par trimestre.

La moyenne hebdomadaire de dossiers prêts à être inscrits au rôle a été de 64 au cours de T1-2018, comparativement à 58 en 2017. Ces chiffres excluent les dossiers réactivés.

Extrants

Les extrants se sont chiffrés à 1 399 au cours de T1-2018 : 430 dossiers fermés par suite du recours à des procédés de règlement extrajudiciaire des différends à l'étape préparatoire ; 969 dossiers fermés après audition, dont 948 par décision du Tribunal.

Effectifs de décideurs nommés par décret

Au cours de T1-2018, huit nouveaux membres et quatre nouveaux vice-présidents ont été nommés au Tribunal. À la fin de mars, l'effectif de décideurs comptait 74 vice-présidents et 34 membres.

Dossiers inactifs

Le Tribunal avait 1 413 dossiers inactifs à la fin de T1-2018, comparativement à 1 482 à la fin de T4-2017.

Décisions rendues en moins de 120 jours

Du début de 2018 à la fin de T1-2018, le Tribunal a rendu 87 % de ses décisions définitives en moins de 120 jours. Les données comparatives annuelles se trouvent aux tableaux de production à la section F.

Temps de traitement

À la fin de T1-2018, le programme de réduction du nombre de dossiers actifs entraînait une réduction des temps de traitement, ce dont témoigne l'amélioration de l'intervalle médian avant la première offre de date d'audience.

Pendant T1-2018, l'intervalle médian avant la première offre de date d'audience a été de 12,7 mois, alors qu'il avait été de 16,6 mois pour l'année 2017.

Le programme de réduction du nombre de dossiers vise à réduire à 9-10 mois l'attente avant la première offre de date d'audience. Pour 2018, le Tribunal vise à porter l'attente avant la première offre de date d'audience à moins de 12 mois pour toutes les villes où il tient des audiences.

Le Tribunal consigne aussi le pourcentage de dossiers fermés en moins de neuf mois, de 12 mois et de 18 mois pour permettre au public de suivre l'amélioration des temps

de traitement. À la fin de T1-2018, le Tribunal avait enregistré une modeste amélioration du pourcentage de dossiers fermés dans ces trois catégories.

Processus d'avis d'appel

Dans le cadre du processus d'avis d'appel, ce sont les parties et les représentants qui doivent faire avancer leurs dossiers en confirmant qu'ils sont prêts à continuer en remplissant un formulaire de confirmation d'appel (formulaire CA) au cours des deux années suivant le dépôt de leur formulaire d'avis d'appel (formulaire AA). La filière des avis d'appel inclut des dossiers « dormants » qui sont suivis dans le cadre du programme de gestion des dossiers. Plusieurs de ces dossiers devraient être fermés pour cause d'abandon au terme de la période d'avis d'appel de deux ans. À la fin de T1-2018, la filière des avis d'appel comptait 995 dossiers dormants, celle des dossiers actifs comptait 5 465 dossiers et celle des dossiers inactifs comptait 1 413 dossiers.

Tableaux de production

A. Dossiers actifs en fin de trimestre

Période	Dossiers actifs
Q1-2017	7 661
Q2-2017	7 152
Q3-2017	6 536
Q4-2017	6 032
Q1-2018	5 465

B. Intrants

Période	Intrants
Q1-2017	850
Q2-2017	841
Q3-2017	799
Q4-2017	748
Q1-2018	694

C. Extrants

Période	Extrants	Avant audition	Après audition
Q1-2017	1 372	437	935
Q2-2017	1 387	407	980
Q3-2017	1 377	391	986
Q4-2017	1 327	374	953
Q1-2018	1 399	430	969

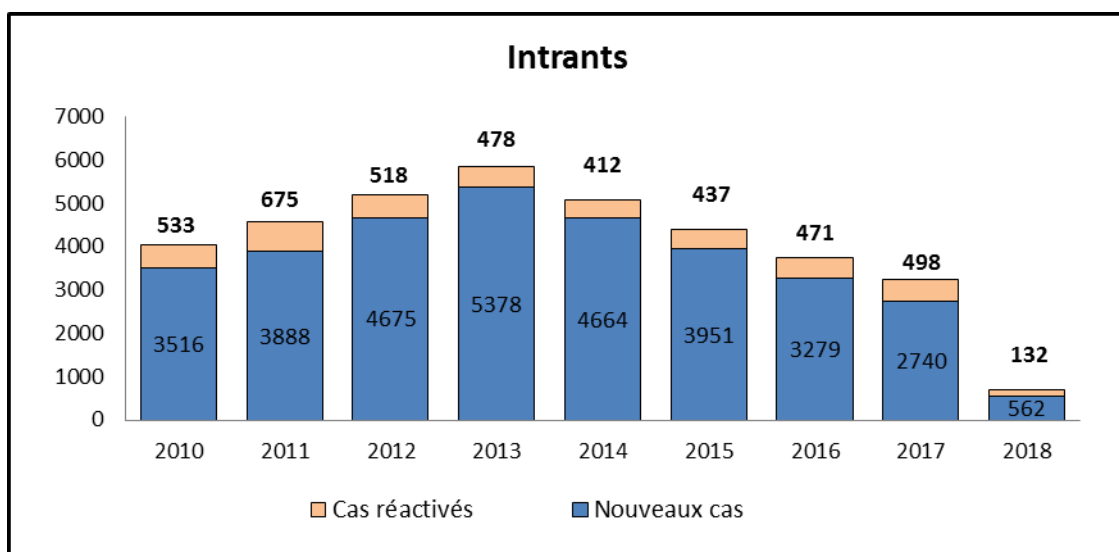
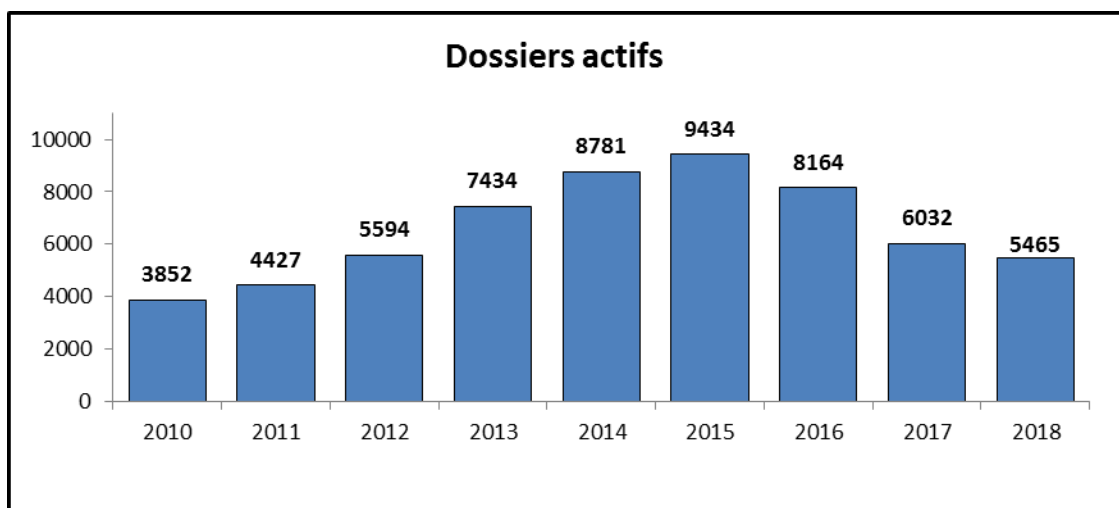
D. Dossiers inactifs

Période	Dossiers inactifs
Q1-2017	1 694
Q2-2017	1 704
Q3-2017	1 634
Q4-2017	1 482
Q1-2018	1 413

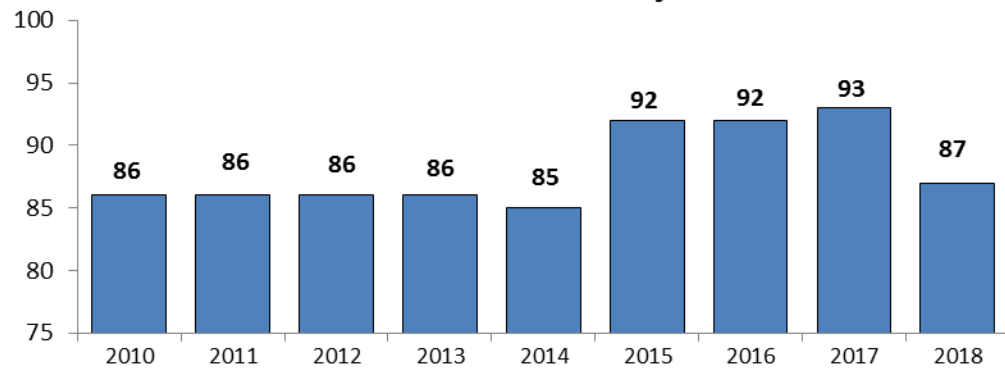
E. Avis d'appel (Dossiers dormants)

Période	Dossiers dormants	Changement d'un trimestre au suivant
Q1-2017	1 207	-19
Q2-2017	1 170	-37
Q3-2017	1 208	38
Q4-2017	1 133	-75
Q1-2018	995	-138

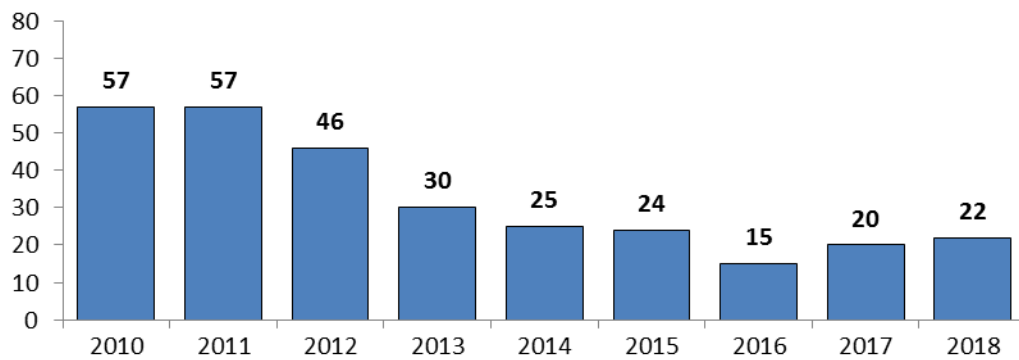
F. Tableaux de production – De 2010 à 2018

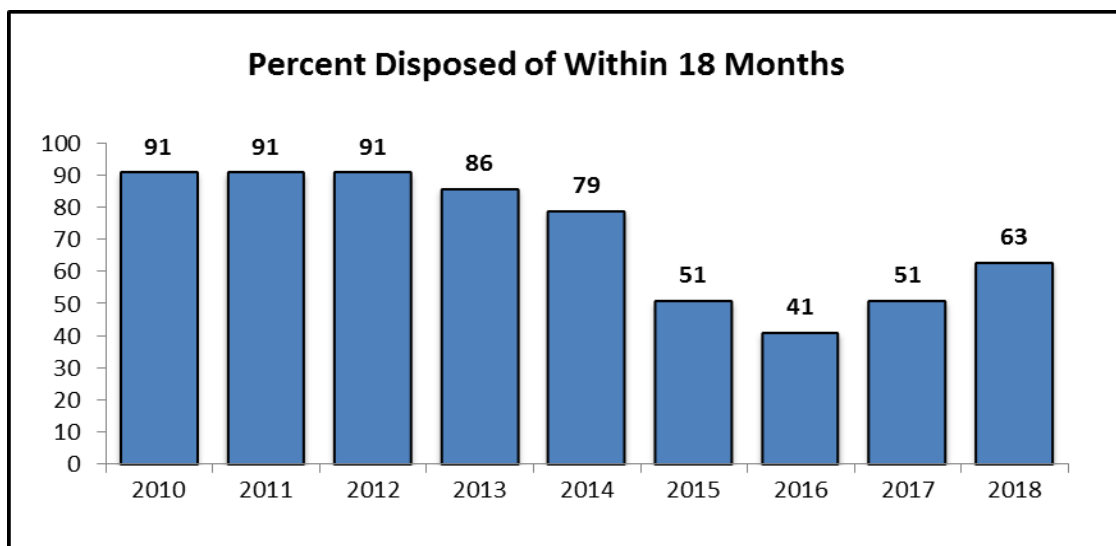
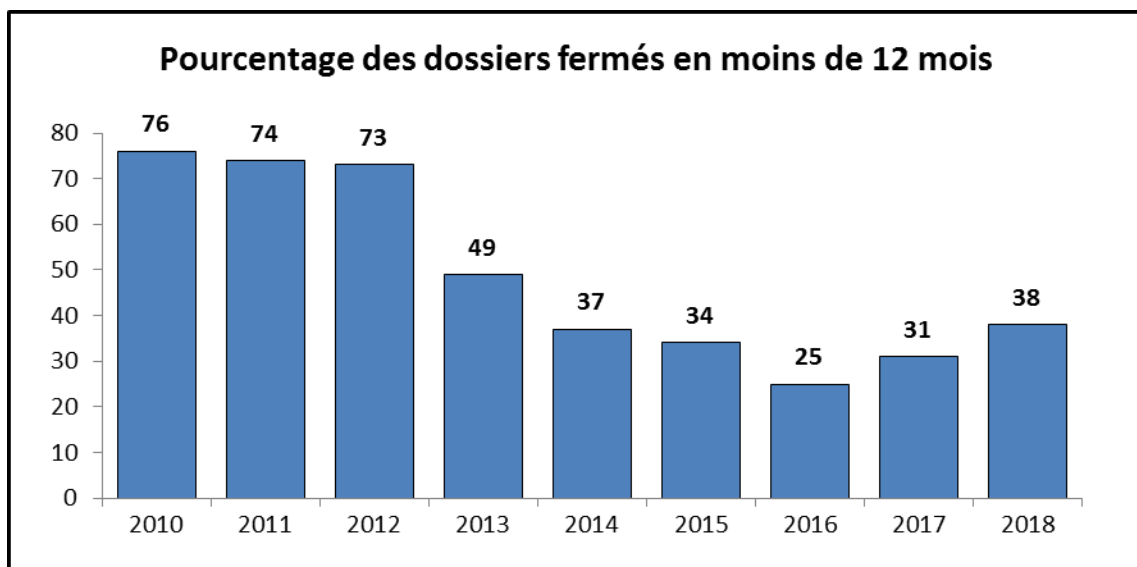


Pourcentage des décisions définitives rendues en moins de 120 jours



Pourcentage des dossiers fermés en moins de 9 mois





Première offre de date d'audience (âge médian en mois)

